



Saint-Denis, le 20 juin 2017

RYTHMES SCOLAIRES : ON NE LACHERA PAS L'AFFAIRE !

En cette fin d'après-midi, le Recteur a convié les organisations syndicales, dont le SNE-FGAF et le SNALC-FGAF, à la présentation des quatre nouvelles mesures de la rentrée 2017 : les CP à 12, la réforme des rythmes scolaires pour le Premier Degré, la réforme du collège et le dispositif « devoirs faits » pour le Collège.

Défenseurs de la semaine des 4 jours depuis son instauration, le SNE et le SNALC ne peuvent que constater l'immobilisme ambiant. Les délais sont trop courts alors il faudra - après concertation, discussion et organisation - envisager un passage à 4 jours en 2018. C'est aller contre le souhait de la quasi totalité des enseignants de l'école primaire. Et c'est pour cela que nous avons demandé, il y a un mois, aux 24 maires de se prononcer et de s'engager.

Le SNE avait prévu les effets néfastes du passage à la semaine de 4 jours et demi. Les problèmes suscités par l'application des nouveaux rythmes scolaires sont clairement évoqués dans le rapport du comité de Suivi de la réforme et par le chef de bureau de la DGESCO ! (cf la VDE20 d'avril 2017)

Plus que jamais nos collègues ne doivent pas baisser la garde et manifester leur revendication. Pour leur bien-être et celui de leurs élèves. Beaucoup peut être fait d'ici le 6 juillet !

Contact : Anthony Payet, secrétaire départemental - E.mail : snefgaf974@gmail.com

Tél. : 06.92.68.28.39